

Contribution Industries du groupe Les Ecologistes

Introduction

Cette contribution s'inscrit dans le cadre du travail préparatoire au Pacte pour l'industrie du Grand Est qui sera discuté en séance plénière du 11 juin 2026.

Notre contribution s'organise en deux grandes parties : la première sur la nécessité de penser une nouvelle industrialisation globale et cohérente et la deuxième sur nos préconisations concrètes pour la mettre en œuvre.

I. Réindustrialiser : pour quoi faire ?

La nécessité d'une réindustrialisation fait aujourd'hui consensus et dépasse les clivages politiques. Toutefois, face aux enjeux (crise climatique, effondrement de la biodiversité, épuisement des ressources, conflits géopolitiques, crise démographique et sociale...), il ne suffit plus d'invoquer une nécessaire réindustrialisation mais bien de faire émerger un nouveau modèle : **une nouvelle industrialisation souveraine, écologique et sociale.**

1. Une nécessaire réindustrialisation

A l'échelle nationale, la France part de loin : le secteur manufacturier ne représente que 9% du PIB, bien en deçà de ses voisins européens. La désindustrialisation progressive à partir des années 70 a creusé le déficit de notre balance commerciale et a renforcé notre dépendance aux importations et notre vulnérabilité stratégique, comme en témoigne la crise sanitaire du COVID-19. La hausse des importations a également aggravé notre empreinte carbone.

Notre région reste marquée par la désindustrialisation, comme l'illustre les annonces récentes de fermetures de sites et de plans sociaux (ex : ArcelorMittal ou Novasco). La fragilité du tissu industriel a des conséquences concrètes pour notre territoire dont chacune pourrait faire l'objet d'une note à part entière : pertes d'emplois, fragilisation des sous-traitants, effondrement de filières entières, affaiblissement des services de proximité et fractures territoriales.

2. Des politiques publiques insuffisantes

Au cours des dernières années, les pouvoirs publics ont engagé des investissements publics massifs (dans le cadre de France relance, le programme France 2030 ou encore le dispositif Territoires d'industries) en faveur de la réindustrialisation. Mais les résultats restent limités. Le saupoudrage ne suffit pas.

Les politiques menées souffrent d'un manque de cap stratégique clair : l'objectif de réindustrialisation est affirmé, mais les priorités sectorielles et les finalités poursuivies demeurent floues.

Cette absence de vision et de remise en cause des règles internationales conduit à affaiblir des normes sociales et environnementales, au nom de la compétitivité, pour faire face au *dumping* social et au

dumping écologique pratiqués par les pays industriels exportateurs. La compétitivité par le prix est l'écueil voire le cercueil de la cohésion sociale de nos sociétés. Elle résulte d'un manque d'ambition politique.

3. Une nouvelle industrie qui fait face aux défis du siècle

Or, nous ne pouvons décorrélérer la nécessaire réindustrialisation du contexte climatique, social et géopolitique dans lequel elle s'inscrit. Face au "capitalisme de la finitude" (Arnaud Orain) et face aux défis du siècle (dépassement des limites planétaires, hausse des inégalités, tensions géopolitiques, crise climatique, effondrement de la biodiversité, épuisement des ressources...), nous devons engager une réflexion non pas pour chercher à produire toujours plus, mais pour chercher à produire autrement, ce qui nous est réellement utile.

Face à la concurrence internationale exacerbée, notamment chinoise, la seule recherche de compétitivité-prix est une impasse. Il est nécessaire de redéfinir les règles du jeu, en intégrant des critères sociaux et environnementaux. Nous ne pouvons nous contenter d'objectifs quantitatifs comme le fait le Président de la République qui a déclaré vouloir augmenter la part de l'industrie à 15% du PIB à l'horizon 2030.

La réindustrialisation doit répondre à un **objectif d'autonomie stratégique**. Face aux tensions géopolitiques, il est nécessaire de diversifier nos sources d'approvisionnement et de relocaliser un certain nombre de biens essentiels (notamment dans le domaine de la santé ou de l'alimentation). Une réflexion sur la structuration industrielle à l'échelle européenne doit être engagée afin de renforcer la coordination européenne (pour éviter tout *dumping* et problèmes de surcapacité) et adapter les règles de marché européennes.

Elle doit également devenir un **levier en matière de transition écologique** :

- au niveau de la décarbonation : au travers notamment de la relocalisation et la production de technologies nécessaires à la transition écologique
- au niveau de l'économie circulaire et de la gestion des déchets (question de la circularité des produits : recyclabilité, réparabilité...)
- au niveau de la réduction des impacts sur les ressources (eau, sols...) et la biodiversité
- au niveau de la diminution de la consommation énergétique (ENR, sobriété, décroissance énergétique...)

D'une manière générale, la réindustrialisation doit s'inscrire dans une **logique de sobriété**, en articulant production, besoins et ressources disponibles.

Ainsi, la nécessaire réindustrialisation doit être l'occasion de nous interroger sur la nouvelle industrie que nous souhaitons développer. Nous devons penser le long-terme et décider collectivement de ce que l'on veut produire, où et comment. Nous détaillerons en deuxième partie les critères qui, selon nous, permettront d'adopter une stratégie de réindustrialisation globale et cohérente.

II. Une stratégie de réindustrialisation globale et cohérente

Nous défendons une nouvelle industrialisation, fondée sur une **matrice de critères stratégiques, sociaux, démocratiques et environnementaux**.

1. Une industrie stratégique qui répond à des besoins et usages définis

La puissance publique doit soutenir une industrie qui répond à des besoins et à des usages définis collectivement. Pour cela, il est nécessaire d'entamer une réflexion sur les biens essentiels et les secteurs stratégiques à prioriser. Nous avons d'ailleurs déjà proposé de travailler à notre souveraineté stratégique à l'occasion d'un amendement déposé en commission permanente du 5 mai 2025. A l'instar du CESER, nous pensons qu'il est nécessaire que la Région définisse précisément sa stratégie de réindustrialisation afin de structurer des chaînes de valeur industrielles les plus en adéquation avec les ressources régionales disponibles.

Certains secteurs sont à prioriser comme la santé, l'alimentation, et l'industrie lourde.

Concernant le secteur de la santé, la crise du COVID-19 a mis en évidence notre dépendance aux importations de médicaments. Dans notre contribution sur la défense, nous avons déjà mis en évidence la nécessaire relocalisation de notre production alimentaire. Nous l'avons dit, notre région est marquée par la désindustrialisation, via notamment le déclin de la sidérurgie lorraine. Or, la sidérurgie est l'un des secteurs qui se trouve être au cœur des enjeux de décarbonation. Une politique ambitieuse en soutien à une industrie sidérurgique durable doit être engagée. Aussi, nous devons renforcer notre soutien à la production de matériaux de construction et d'isolation durables.

La réflexion sur le numérique est également à approfondir, notamment en ce qui concerne les composants électroniques. Il est urgent que la Région Grand Est, renforce sa politique en matière de souveraineté numérique. Nous ne pouvons accepter le soutien public à des projets tels que l'implantation de l'usine Huawei près de Strasbourg ou l'installation de *data centers* américains (ex : Petit-Landau).

2. Une industrie sociale et démocratique qui répond aux attentes des salariées et salariés

La transformation industrielle ne peut se faire qu'avec l'appui des salariées et salariés. Ainsi, il apparaît comme nécessaire de renforcer leurs droits sociaux : amélioration des conditions de travail, sécurisation des parcours professionnels, développement de la formation, participation accrue aux décisions. Les entreprises doivent pouvoir renforcer leur capacité d'adaptation stratégique pour répondre aux attentes des salariées et salariés.

La Région doit être cheffe de file d'une politique ambitieuse en matière de formation dans le secteur de l'industrie : en soutenant des formations plus généralistes et moins spécialisées qui permettent aux jeunes de bénéficier d'un socle de compétences qui peuvent être transférables à des environnements professionnels divers ; en favorisant une meilleure intégration des femmes dans les métiers industriels ; en mettant en place des formations sur la transition écologique au sein même des entreprises ; en soutenant la recherche, y compris en sciences sociales.

L'industrie souffre aujourd'hui d'un déficit d'image et de difficultés de recrutement, notamment en Grand Est où les stigmates de la désindustrialisation sont particulièrement présents. Il est essentiel de revaloriser ces métiers et de promouvoir une nouvelle industrialisation porteuse de sens. Il apparaît également comme indispensable de renforcer la concertation locale, la participation des citoyens et la transparence de l'information sur les impacts des projets pour favoriser l'acceptabilité des projets industriels sur nos territoires.

3. Une industrie durable qui répond aux objectifs de transition écologique

Le secteur industriel représente une part significative des émissions de gaz à effet de serre (notamment en Grand Est : 15 sites sur les 50 identifiés au niveau national comme les plus émetteurs en matière de GES viennent du Grand Est). Les efforts actuels sont largement insuffisants pour atteindre les objectifs nationaux de **décarbonation** (la Stratégie Nationale Bas Carbone vise une baisse de 35 % des émissions industrielles d'ici 2030 par rapport à 2015 ; et une réduction de 81% des émissions entre 2015 et 2050). Plusieurs secteurs reviennent même sur leurs objectifs initiaux (ex : sidérurgie et ArcelorMittal). D'après le Haut Conseil pour le Climat, la baisse des émissions du secteur industriel devra être en moyenne trois fois plus importante que la tendance observée en 2024 pour atteindre les objectifs climatiques nationaux. Au niveau national, nous soutenons une meilleure visibilité budgétaire ainsi que la définition d'un plan pluriannuel en faveur de la décarbonation de nos industries qui permettrait de développer une vision stratégique de long terme. Au niveau régional, nous saluons l'adoption de la stratégie régionale de décarbonation des industries du Grand Est votée en Séance plénière du 27 mars 2024, bien que nous regrettons l'approche globale qui se borne à la politique de l'offre, le mythe de la croissance verte et, du techno-solutionnisme. Aussi, nous réitérons notre proposition d'engager une réflexion régionale sur la pertinence et la priorisation des industries à accompagner dans leur transition. Concrètement, la Région Grand Est pourrait travailler à une grille de pertinence des industries régionales qui croise :

- un critère de pertinence et d'utilité pour notre écosystème territorial (allant des industries de première nécessité aux industries encourageant la surconsommation) ;
- et un critère quantitatif d'émissions de gaz à effet de serre pour chacune d'entre elles.

D'une manière générale, nous soutenons l'instauration de **conditions** et de **critères écologiques et sociaux** dans les subventions publiques aux entreprises (en matière de type de production, d'utilité ou d'impact). La Région Grand Est, en tant que cheffe de file du développement économique, doit mener une politique ambitieuse en la matière, notamment dans le cas des aides aux entreprises industrielles. Nous soutenons également l'instauration de clauses dans les marchés publics. Pour transformer notre tissu industriel, favoriser le fabriqué en France (ou a minima en Europe) et soutenir l'émergence des filières bas carbone, nous avons besoin de force politique et publique.

Le développement d'une nouvelle industrie doit être l'occasion de renforcer notre soutien à l'**économie circulaire**. Il n'est pas normal que des produits issus de l'économie circulaire soient aujourd'hui plus chers que les matières premières vierges : la puissance publique doit agir. L'économie circulaire constitue un double levier pour la réindustrialisation : en fournissant des matières premières ou des composants et en s'inscrivant directement dans un effort de réindustrialisation. Elle permet de sécuriser les approvisionnements via la réduction des dépendances aux matières premières importées (objectif d'autonomie stratégique) et garantit un bénéfice environnemental important par rapport à la fabrication neuve ou à l'extraction de matières premières vierges (objectif de transition écologique). Pour que cette économie circulaire soit efficace, elle doit être entendue de la gestion des déchets (en respectant le principe pollueur-payeur, le concept de responsabilité élargie du producteur) à l'économie des ressources (en développant un recyclage qualitatif en boucle fermée, en mettant en place des politiques de sobriété ambitieuses). En mettant au premier plan l'enjeu des ressources stratégiques, la réindustrialisation est une opportunité pour penser autrement le développement de l'industrie du recyclage : en se concentrant sur la production de ressources alternatives de qualité, destinées à un ensemble de filières de production jugées prioritaires.

La question du **foncier** est un enjeu majeur de la réindustrialisation. En effet, l'industrie est un secteur très consommateur d'artificialisation (en 2019, l'industrie était le principal contributeur à l'artificialisation dans 17 départements). Afin de développer une industrie respectueuse des objectifs de sobriété foncière (objectif Zéro Artificialisation Nette), la réhabilitation des friches industrielles est une nécessité (et une opportunité majeure de dépollution des sols). Aussi, la très forte hétérogénéité de la surface moyenne au sol d'un établissement selon le sous-secteur industriel peut être un élément à prendre en compte dans la définition des secteurs à prioriser. Le Grand Est, qui comporte de nombreuses friches industrielles, a toute sa part à jouer dans la réhabilitation de ces friches.

Pour construire l'industrie du futur, il est essentiel de s'appuyer sur une recherche et un développement innovants et durables qui intègrent les **low-techs**, c'est-à-dire des technologies simples, accessibles, peu coûteuses et respectueuses de l'environnement, qui privilégient la sobriété et la durabilité plutôt que la complexité technologique. En combinant innovation avancée et low-tech, l'industrie pourra non seulement améliorer sa compétitivité, mais aussi réduire son impact écologique, favoriser l'autonomie locale et répondre aux enjeux sociaux actuels.

4. Une industrie ancrée dans un écosystème territorial

L'industrie ne fonctionne pas en vase clos : elle dépend étroitement de son environnement territorial. Une stratégie de réindustrialisation cohérente doit intégrer l'ensemble des paramètres permettant l'implantation, la transformation et la pérennité des activités industrielles dans notre région. Pour cela, des politiques publiques transversales sont à soutenir.

En matière de mobilité, cela implique des infrastructures de transport efficaces et décarbonées qui permettent à la fois le transport des marchandises et les déplacements quotidiens des salariées et salariés (avec notamment le développement du ferroviaire). Le renforcement des réseaux de transport constitue un levier essentiel d'attractivité pour le développement des industries dans nos territoires industriels.

Par ailleurs, la présence de compétences et de savoirs est déterminante. Cela suppose de soutenir un écosystème de formation et de recherche solide, articulé autour de nos cinq universités régionales, des centres de formation et des acteurs de la recherche, afin de garantir un vivier de compétences adapté aux besoins des filières industrielles et aux enjeux de transition écologique.

Enfin, la réindustrialisation repose également sur la qualité de vie de nos territoires. Le maintien et le développement des services publics essentiels (santé, éducation, culture), le soutien aux commerces de proximité ou aux structures d'accueil de la petite enfance sont indispensables pour faire des territoires industriels des lieux de vie dynamiques et accueillants. Sans le soutien à ces politiques publiques transversales, aucune réindustrialisation durable ne peut réellement s'inscrire dans le temps.